



Commune de BAZONCOURT -57530

Tél : 03.87.64.73.67

Fax : 03.87.57.93.20

commune.bazoncourt@wanadoo.fr

INFORMATIONS

ACTIVITÉS ADO 11/15 Ans

1. Activités ado du CM2 à la 3^{ème} (enfants nés en 2005 à 2009) à la Base nautique de Mittersheim du 7 au 10 juillet 2020
2. Transport en minibus au départ de la place de la Mairie (départ à 7h45 et retour à 18 h)
3. Liste de matériel :
 - ✓ Maillot de bain + serviette
 - ✓ crème solaire
 - ✓ Vêtement de rechange
 - ✓ ☞ Baskets chaussures usagées pour canoë et voile (type sandalette caoutchouc décathlon)
 - ✓ ☞ Casquette ou chapeau
 - ✓ ☞ Repas et gouter avec moyen de conservation
 - ✓ ☞ **Si médicaments, fournir l'ordonnance**
4. Ne pas emporter d'objets de valeur (vêtements valeurs, bijoux, etc...)
5. Des photos pourront être utilisés afin d'alimenter le compte FACEBOOK privé du séjour à destination des parents et enfants, le bulletin communal de la commune, le républicain lorrain. Si vous vous y opposer, le signaler lors de l'inscription.

La mairie décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol

4

N° de portable de Renaud WESTER (directeur) : 06-61-09-71-05 ; Pierre (animateur) : 06-17-30-27-90

* **Mise en garde spéciale** : En cas de comportement d'un participant mettant en danger les autres participants, ou se mettant en danger lui-même, faute d'avoir écouté les consignes soumises par l'équipe d'animation (notamment les consignes de distanciation), le directeur se verra dans l'obligation d'avertir les parents ou responsables légaux dans un premier temps, et de procéder à une exclusion définitive du participant (Frais de retour à la charge des familles). Il en va de même pour toute dégradation volontaire, pour toute pratique et comportement illicite (vol, vandalisme, alcool, drogue), pour les troubles et nuisances causés sur le site et à autrui, pour le non-respect des règles d'hygiène, de pudeur ; pour le non-respect de la mixité Garçons/Filles ; pour causes de racisme ou d'antisémitisme ; pour causes de fugues et de non-respect des horaires. En fonction de la gravité des faits, le Directeur, responsable sera à même d'alerter les pouvoirs publics.

Tout acte jugé répréhensible par l'organisateur et/ou par la loi et ayant causé des dommages fera l'objet d'une facture qui sera directement imputée aux parents ou responsables légaux.

* **Assurances** : Les contrats d'assurances souscrits par la commune garantissent les participants, le personnel, leurs déplacements, les locaux, le mobilier et le matériel. La commune de Bazoncourt est assurée en Responsabilité civile. Toutefois, l'enfant devra être assuré en Responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer ; une attestation devra alors être fournie.

Date

Signature des parents